

WEBINAIRE - Signalement des actes de violences

En Visio-conférence, de 13h30 à 14h30, via TEAMS

A distance - Synchrone

Pour fêter les 35 ans de l'ADIAJ, ce webinaire est accessible gratuitement pour les stagiaires des employeurs publics adhérents et à jour de leur cotisation annuelle.

Objectifs

Appréhender le dispositif de signalement des actes de violences
Définir des moyens d'actions potentiels à sa mise en oeuvre

Public Visé

Tout agent intéressé par le sujet, agent de la DRH ou manager

Pré Requis

Etre en poste dans un service public

Objectifs pédagogiques

Présenter le dispositif de signalement des actes de violences
Définir des moyens d'actions potentiels à sa mise en oeuvre

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports de connaissances théoriques
- Echanges autour des questions/réponses
- Support documentaire via Padlet
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques du webinaire, à distance :

Chaque stagiaire sera invité à rejoindre la salle d'attente, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 5 minutes avant le début de la session pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion

La salle digitale sera ouverte à l'heure fixe du webinaire, et chaque stagiaire dans la salle d'attente y sera transféré

Ce webinaire constituant uniquement une session d'information, il ne sera pas procédé à un émargement, ni distribué d'attestation.

Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.

Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Qualification Intervenant.e.s

Responsable de pôle prévention des risques professionnels d'un CDG

Parcours pédagogique

- Présentation du dispositif de signalement au sens du décret du 13 mars 2020
- Rappel rapide des définitions du harcèlement et des discriminations
- Actions possibles après un signalement

Méthodes et modalités d'évaluation

Les stagiaires sont invités par mail à compléter une Evaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne

Modalités d'Accessibilité

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement

Durée

1.00 Heures

0.142 Jour

Effectif

De 3 à 100 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) : 95.00

Inter Adhérent (Par personne) : 0.00



Contactez-nous !

Gaëlle DUCHER
Responsable Ingénierie Formation

Tél. : 0153391418
Mail : gaelle.ducher@adiaj.org